

REQUEST FOR PROPOSAL

CONNECT invites you to submit a proposal for “Support mission for SMEs in the development of a Circular Business Model” for the CLUSTER4GREEN Project

Date of issue	10/12/2021
Closing date:	09/12/2023
CONNECT’s budget on Cluster4Green	<u>123.013,62 EURO</u>
Services	Support service for Support mission for SMEs in the development of a Circular Business Model
Project N°	C_A.1.2_0015
Contracting Authority	CONNECT 05 Bis, Rue 1er Juin 1955 Mutuelle ville Contracting Authority 1082 Tunis TEL: 00216 31 330 330 FAX: 00216 71 783 159 Email: conect@conect.org.tn

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 PRESENTATION DE LA CONECT

CONNECT est une organisation syndicale patronale qui regroupe des petites, moyennes et grandes entreprises ; tunisiennes et étrangères, des entreprises privées opérant dans toutes les régions du pays et exerçant dans les différents secteurs de l'économie tunisienne. Sa mission principale est de défendre les intérêts de ses membres, de les représenter auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires et d'agir pour la promotion des entreprises et de l'initiative privée pour enrichir l'environnement économique du pays et le développer.

1.2 CONTEXTE ET BESOIN DE LA CONECT

Les crises environnementales, sociales et économiques frappent notre planète de plus en plus régulièrement. A l'échelle globale comme au niveau local, ces défis ont placé la transition écologique au centre des enjeux auxquels doivent faire face les entreprises, pour assurer leur pérennité et contribuer à un avenir durable.

Cluster4Green a pour objet de “ Promouvoir les clusters innovants et la chaîne de valeur des PME pour un développement durable ».

Le projet vise à :

- 1- Soutenir les entrepreneurs verts et les autorités locales responsables pour la création d'un environnement commercial vert adéquat.
- 2- Elaborer des modèles commerciaux innovants et durables et les présenter à un grand nombre d'entreprises à travers des formations spécifiques et l'assistance.
- 3- Etablir des alliances d'investissement durable pour forger des partenariats public-privé à l'échelle nationale et internationale

Cluster4Green poursuit sur la voie verte avec la création d'un "Programme commun de l'économie circulaire de la Méditerranée" visant à soutenir à la fois les entrepreneurs verts et les autorités locales chargées de créer un environnement d'affaires vert approprié.

En considérant la définition de *N. Cerantola* : "Un modèle d'affaires circulaire décrit la logique de la manière dont une organisation **réoffre et livre de la valeur**, à toutes les parties intéressées, **tout en maximisant les bénéfices sociaux** et la **régénération des écosystèmes naturels**", le projet entreprend de soutenir la phase de dynamisation vers des modèles d'entreprise circulaires à travers l'accompagnement dans la définition du modèle d'entreprise circulaire étape par étape.

Une méthodologie complète a été créée pour soutenir les entreprises dans leur parcours vers la conceptualisation de **modèles d'affaires circulaires (BMCirculaire)** en cinq étapes :

1. Examiner l'objectif et la proposition de valeur
2. Analyser le système actuel pour repérer les occasions
3. Inspirez-vous de nouvelles solutions
4. Déclarer, gérer et valider l'hypothèse
5. Du papier à l'action

Cette démarche en cinq étapes se déroule en deux temps :

- D'abord : Focus sur le problème :
 1. Définir les défis
 2. Analyse des chaînes de valeurs et des opportunités
- Ensuite : Focus sur les solutions
 3. Idéation du modèle circulaire d'affaire
 4. Définition et validation du prototype circulaire
 5. Focus sur les solutions

Le présent appel d'offre a pour objectif de sélectionner des experts externes pour accompagner des PME Tunisiennes dans l'élaboration de Business Modèles Circulaires conformément à la démarche arrêtée au niveau du projet Cluster4Green.

Annexe 1 :

Termes de références pour une mission d'accompagnement à l'élaboration d'un BMCirculaire

Art. 1 – OBJET

L'objet de ces Termes de référence (TDR) est d'organiser la sélection d'experts externes pour une mission d'accompagnement à l'élaboration d'un Business Modèle Circulaire conformément à la démarche arrêtée au niveau du projet Cluster4Green.

La mission s'insère dans le cadre de la mise en œuvre du projet Cluster4Green financé par les programmes de coopération transfrontalière pour la période (2014-2020).

L'avis relatif à la sélection des experts externes sera publié par les bénéficiaires de financements dans le cadre de programmes de coopération transfrontalière.

Art. 2- MISSION A ACCOMPLIR

La CONECT vous invite ainsi à soumettre une proposition pour une missions d'accompagnement à l'élaboration d'un Business Modèle Circulaire conformément à la démarche arrêtée au niveau du projet Cluster4Green.

Chaque expert retenu aura pour mission d'accompagner une à deux entreprises à l'élaboration d'un Business Modèle Circulaire conformément à la démarche arrêtée dans le cadre du projet Cluster4Green. L'accompagnement profitera à 5 entreprises présélectionnées.

Ces dernières sont situées dans les gouvernorats de : Tunis, Gabes, Béja et Ariana.

Les experts devront appliquer la démarche arrêtée dans le cadre du projet C4G .

Chaque expert retenu recevra la documentation présentant les outils à utiliser et la démarche à appliquer :

- Un Power point de présentation de la démarche et des outils à utiliser
- Des Leçons vidéo pour appuyer l'utilisation de la trousse d'outils (format vidéo en Anglais)
- Le template/ Modèle de reporting (livrable de la mission) En Anglais.

L'expert s'engage dans son offre à une obligation de résultat dans le sens où il devra, s'il est retenu, présenter pour chaque entreprise accompagnée, un Business Modèle Circulaire

Il devra à la fin de la mission présenter le « Livrable final de la mission conforme au template/ Modèle de reporting qui lui sera présenté » complété en anglais.

Le modèle de rapport a été conçu pour couvrir tous les aspects essentiels de l'accompagnement. En utilisant ce modèle, nous visons à assurer la cohérence et la clarté de tous les rapports.

Art. 3- CLAUSES ADMINISTRATIVES

1- Conditions de soumission :

Ne peuvent soumissionner à la présente mission que les organismes/Experts externes pouvant remplir les conditions suivantes :

- L'organisme/expert doit être indépendant, reconnu pour son expérience
- L'organisme doit proposer **un expert ou une équipe d'experts intervenants expérimentés répondant aux profils suivants :**

Éducation :	Titulaire d'un diplôme universitaire bac +5 ou plus
Expérience :	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 5 ans d'expériences dans l'accompagnement des entreprises • Avoir au moins 2 références professionnelles d'accompagnement d'entreprises dans le cadre du développement durable • Avoir participé à une formation ou plus sur l'économie circulaire • Avoir accompagné à la réalisation de BMC et/ou plan d'affaire
Connaissance linguistique :	Très bonne maîtrise de l'arabe et du français et une assez bonne maîtrise de l'anglais.

- L'organisme/ L'expert doit soumettre les pièces suivantes :
 1. L'original des TDRs dûment paraphés à toutes les pages et signés à la dernière page en y apposant le cachet humide.
 2. Le(s) CV du (es) experts
 3. Les preuves des expériences/références indiquées pour chaque expert.

L'absence de l'une des conditions sus-indiquées entraîne l'exclusion de la candidature de la procédure de sélection.

1- Modalités de réception des offres :

Les soumissions doivent parvenir à la CONECT à l'adresse mail suivante : chargee.projets@conect.org.tn

au plus tard le **29/08/2023 à 12H00.**

L'offre doit contenir deux fichiers distincts :

- Fichier 1 : doit contenir l'offre technique. Cette offre ne doit faire aucune mention de l'aspect financier de la soumission.
- Fichier 2 : doit contenir l'offre financière.

Chaque fichier doit porter l'indication de son contenu, ainsi que le soumissionnaire

Est rejetée toute offre :

- parvenue après les délais.
- dont un document ou plusieurs documents demandés ne sont pas présentés ou qui ne sont pas présentés conformément aux exigences des TDR.
- ne répondant pas aux TDR ou dont le participant y a apporté des modifications.

Art4 : CLAUSES TECHNIQUES

Le dossier de l'offre comprend obligatoirement les documents suivants :

- Les TDR dûment signés, visés et portant le cachet du soumissionnaire.
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'est pas dans l'un des cas d'exclusion prévus dans la législation en vigueur, déclaration portant signature du participant, son cachet et la date.
- CVs des experts présentant les expériences exigées ci haut,
- La liste de l'équipe intervenante (pour le soumissionnaire) portant la signature, le cachet et la signature du soumissionnaire ainsi que la date,
- Preuves de qualification pour chaque expert proposé (références liées à la mission).

Une proposition technique couvrant :

- Un programme d'accompagnement à l'élaboration d'un BMCirculaire en tenant compte de la démarche indiquée,
- La charge de travail en homme/jour et la durée prévue pour chaque étape,

Art 5 : CLAUSES FINANCIERES

Le soumissionnaire doit présenter une offre financière en HT et en TTC par jour toutes charges comprises.

La journée d'accompagnement est équivalente à 8 heures.

Le soumissionnaire peut indiquer, s'il le souhaite, les gouvernorats où il souhaite intervenir. L'offre financière en toutes lettres et en chiffre dûment signée, visée et portant le cachet du soumissionnaire.

Une copie de la patente du soumissionnaire.

Art 6 : EXECUTION DE LA MISSION

- Le soumissionnaire s'engage à exécuter toute la mission avec diligence selon les usages de la profession sans retard ou interruption non justifiés
- Le soumissionnaire retenu se trouve lié par son offre jusqu'à l'exécution totale de la mission. Il doit collaborer avec le responsable du projet de la CONECT chargé du **pilotage** et du **suivi** de la mission, pour apporter les ajustements techniques éventuels jugés nécessaires.
- Aucun soumissionnaire non retenu pour quelque motif que ce soit ne peut prétendre à une indemnité.
- La mission d'accompagnement doit être réalisée dans la période allant du **1^{er} septembre** au **12 octobre 2023** Cette période doit être prise en considération par le soumissionnaire.
- En effet, chaque expert doit prendre contact avec l'entreprise qui lui sera confiée pour fixer un calendrier d'intervention dès la première semaine de septembre 2023. Ce calendrier sera transmis à l'équipe projet à travers la même adresse mail.

NB : L'offre est exclue en cas de non-respect du délai de dépôt des documents requis ou du planning indiqué.

Art7 : METHODOLOGIE DE DEPOUILLEMENT

Une procédure en deux étapes est adoptée pour l'évaluation des offres. L'évaluation technique est menée en premier suivie de l'évaluation financière.

Chaque offre jugée conforme aux TDRs recevra une note technique (NT).

Les soumissions recevant une note (NT) inférieure à **60** seront écartées.

Les critères d'évaluation Le barème d'évaluation Nombre de points

Les offres seront classées en fonction de leurs notes technique et de leurs notes financière, combinées, avec application des pondérations indiquées ci-dessous.

A- Evaluation technique des offres : $NT = NT1+NT2+NT3+NT4+ NT5+ NT6$

Un critère obtenant un zéro (NT=0) est considéré comme éliminatoire

	Critère	Note
NT1	Titulaire d'un diplôme universitaire bac +5 ou plus	0 à 10 points
NT2	Au moins 5 ans d'expériences dans l'accompagnement des entreprises	0 à 15 points
NT3	Avoir au moins 2 références professionnelles d'accompagnement d'entreprises dans le cadre du développement durable.	0 à 20 points
NT4	Avoir participé à une formation ou plus sur l'économie circulaire	0 à 20 points
NT5	Avoir accompagné à la réalisation de BMC et/ou plan d'affaire.	0 à 20 points
NT6	Très bonne maîtrise de l'arabe et du français et une assez bonne maîtrise de l'anglais	0 à 15 points

B- Evaluation financière des offres.

La commission classe les offres financières d'une façon croissante. Elle attribue la note financière (NF) maximale de 100 points.

C- Evaluation finale des offres

Il s'agit d'appliquer une pondération entre la note technique et la note financière :

Note globale est : $NG= NT*60\%+ NF*40\%$

La Commission compétente sera responsable de :

- Arrêter la liste des candidats qui ne sont pas admis, en précisant la raison de l'exclusion. Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelques motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.
- Arrêter la liste des soumissionnaires admissibles (classement avec les notes correspondantes)
- Arrêter la liste des soumissionnaires retenues en indiquant l'entreprise/gouvernorat d'affectation en fonction de l'offre reçue.

La commission se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature si elle juge qu'elle n'a pas obtenu des offres acceptables.

Annexe 2

Je déclare sur l'honneur que je ne suis pas dans l'un des cas d'exclusion prévus dans la législation en vigueur

Signé par :

Nom et prénom

Poste occupé

Organisme

Adresse

Téléphone

Personne à contacter

Telephone Mobile

Adresse mail

Date:-----

Signature et cachet :